

**PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE JOLIETTE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le lundi 14 décembre 2020, à 19h30, via visioconférence à Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Claude Houle, conseiller, Benoit Desrochers, conseiller, Johanne Pagé, conseillère, Serge Perreault, conseiller et Josée Leclair, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Est aussi présente : Jessica Audet, Directrice générale adjointe

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 19h30, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

**2020-12-255 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Josée Leclair

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Greffé
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 novembre 2020
  - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 8 décembre 2020
4. Trésorerie
  - 4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer
  - 4.2 Consultants juridiques 2021- Bélanger Sauvé
  - 4.3 Matricule 1506-92-3225 - Facturation des coûts de vacuum - **REPORTÉ**
  - 4.4 Office régionale d'habitation
  - 4.5 Politique Jeunes actifs - Remboursements 2020
5. Période de questions
6. Direction et ressources humaines
  - 6.1 Employé 01-0014 – Paiement 2 semaines de vacances
7. Urbanisme et développement économique
  - 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis
  - 7.2 Dérogation mineure - Matricule 1606-01-8840
8. Loisirs et Parcs
  - 8.1 Emplois été Canada – Demande 2021
9. Hygiène du milieu et environnement
10. Travaux publics
  - 10.1 PAVL - Dossier no : 2020-52030-14-0217
11. Sécurité publique
12. Avis de motion

13. Règlements

13.1 Règlement 511-2020 – Programme Rénovation Québec (Final)

13.2 Règlement 513-2020 Taxation, tarifications et compensations 2021 (Final)

14. Administration

14.1 Politique de reconnaissance des organismes – Jardins d’enfants Ste-Élisabeth

14.2 Centre multifonctionnel - Désignation

14.3 Déclarations intérêts pécuniaires – Dépôt

14.4 Calendrier des séances 2021

15. Rapports des membres du conseil

16. Varia

17. Période de questions

18. Levée de l’assemblée

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l’unanimité*

**3. GREFFE**

**2020-12-256**

**3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 novembre 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 9 novembre 2020.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Benoit Desrochers

**D’adopter** le procès-verbal de la séance régulière du 9 novembre 2020.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l’unanimité*

**2020-12-257**

**3.2 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 8 décembre 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance spéciale du 8 décembre 2020.

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Serge Perreault

**D’adopter** le procès-verbal de la séance spéciale du 8 décembre 2020.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l’unanimité*

**4. TRÉSORERIE**

**2020-12-258**

**4.1 Approbation des déboursés et comptes à payer**

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**D’APPROUVER** les déboursés et comptes à payer, représenté par les chèques numéros 7803 à 7879, au montant de 149 236.05\$ couvrant la période du 7 novembre au 14 décembre 2020.

Monsieur le maire demande le vote.

Pour : Claude Houle, Benoit Desrochers et Josée Leclair  
Contre : Johanne Pagé

Adoptée à la majorité.

2020-12-259

#### **4.2 4.2 Consultants juridiques 2021 - Bélanger Sauvé**

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite reprendre l'entente de services forfaitaires qui a déjà existé avec le cabinet Bélanger Sauvé de Joliette;

**ATTENDU QUE** dans cette perspective, le procureur de la municipalité, nous a fait parvenir une proposition, datée du 15 octobre 2020, valide pour toute l'année 2021;

**ATTENDU QUE** cette proposition fait état des services juridiques suivants, mis à la disposition de la municipalité moyennant une charge forfaitaire :

- Les communications téléphoniques avec la municipalité, qu'il s'agisse du maire ou de la directrice générale et des inspecteurs et ce, dans quelque dossier que ce soit impliquant la municipalité, qu'il s'agisse de dossiers généraux ou de dossiers spécifiques;
- Toute opinion verbale fournie par l'un des avocats du cabinet, dans les domaines courants, qui n'impliquent pas l'analyse de documents ou de dispositions légales ou jurisprudentielles particulières;
- La préparation du rapport annuel auprès de vos vérificateurs, en conformité avec les dispositions du Code municipal et la pratique établie entre l'Ordre des comptables agréés et le Barreau du Québec;
- Le support légal requis par le personnel de la municipalité en période électorale, incluant l'accès à un avocat du bureau à l'occasion de la journée du vote par anticipation et lors de la tenue du scrutin;
- Tout autre service mineur dans le domaine juridique suivant la pratique habituelle qui existe dans le cadre d'une entente de ce type (forfaitaire), tel que référence à des documents ou informations relatives à des points sur lesquels nous croyons qu'il y a intérêt à attirer l'attention de la municipalité, incluant la transmission de certains textes, lorsqu'ils sont disponibles.

**ATTENDU** qu'il appert que cette proposition est avantageuse pour la municipalité;

**ATTENDU QUE** la trésorerie atteste que les crédits nécessaires sont disponibles à même le fond général de la municipalité.

Il est proposé par Benoit Desrochers

**Il est résolu :**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit;

**QUE** la municipalité retienne la proposition de services du cabinet Bélanger Sauvé de Joliette relativement à l'entente de type forfaitaire mensuel, telle que décrite dans l'offre du 15 octobre 2020 pour un montant de 200,00\$ par mois et ce, pour toute l'année 2021, déboursés et taxes en sus.

**D'ABROGER** la résolution 2018-10-270

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-12-260**      **4.3 Matricule 1506-92-3225 - Facturation des coûts de vacuum**

**REPORTÉ**

**2020-12-261**      **4.4 Office régionale d'habitation**

**CONSIDÉRANT** l'Office municipale d'habitation de Sainte-Élisabeth est maintenant regroupée sous la désignation de l'Office régionale d'habitation de d'Autray.

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** le paiement de 1,598\$ à l'Office régionale d'habitation couvrant la quote-part de la Municipalité pour l'année 2018.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-12-262**      **4.5 Politique Jeunes actifs - Remboursements 2020**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a adopté sa Politique Jeunes Actifs à la séance du conseil du 14 septembre 2020;

**ATTENDU QUE** cette aide financière aide à favoriser l'accessibilité aux différentes activités de loisirs à nos jeunes tout en allégeant les coûts qui y sont reliés à nos parents.

Il est proposé par Benoit Desrochers

**Il est résolu :**

**D'APPROUVER** les remboursements totalisant 4,700.85\$ le tout tel que décrit à liste en annexe.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES**

**2020-12-263**      **6.1 Employé 01-0014 – Paiement des vacances résiduelles 2020**

Il est proposé par Benoit Desrochers

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** le paiement des vacances résiduelles 2020 (2 semaines) à l'employée 01-0014;

**DE CONFIRMER** que l'acceptation du versement n'est en aucun cas une reconnaissance d'un droit ultérieur d'un employé ou d'une obligation ultérieure de l'employeur.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

## **7. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

### **2020-12-264 7.1 Dépôt du rapport mensuel des permis**

Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats.

### **2020-12-265 7.2 Dérogation mineure - Matricule 1606-01-8840**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire de l'immeuble portant le numéro de matricule 1606-01-8840 a déposé une demande de dérogation mineure concernant une marge arrière de 4.33 mètres au lieu de 5 mètres et une marge latérale de 0.76 mètres au lieu de 2 mètres (Règlement 305, article 8.3.3.);

**CONSIDÉRANT QUE** la demande a été présentée au Comité Consultatif en Urbanisme mais il n'y a pas eu quorum.

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**D'OCTROYER** la dérogation mineure à la propriété portant le numéro de matricule 1606-01-8840, le tout tel que décrit au paragraphe précédent.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

## **8. LOISIRS ET PARCS**

### **2020-12-266 8.1 Emplois été Canada – Demande 2021**

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu du programme Emplois d'été Canada, une aide financière peut être accordée par le gouvernement du Canada aux employeurs admissibles pour encourager ceux-ci à embaucher des étudiants pour les aider à obtenir un emploi et/ou les compétences reliées à la carrière ;

**CONSIDÉRANT** les besoins anticipés de la Municipalité en personnel étudiant pour la période estivale 2021.

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**D'AUTORISER** le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emploi Été Canada pour l'année 2021.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

## **9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

### **10. TRAVAUX PUBLICS**

#### **2020-12-267    10.1 PAVL - Dossier no : 2020-52030-14-0217**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a obtenu une aide financière supplémentaire de 55,936\$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) Volet entretien des routes locales (ER);

**ATTENDU QUE** le montant total de 119,426\$ est réservé à la réfection du Rang de la Chaloupe;

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 119,426\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

Il est proposé par Benoit Desrochers

**Il est résolu :**

**QUE** le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 119,426\$, conformément aux exigences du Ministère des Transports;

**QUE** la municipalité de Sainte-Élisabeth informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

## **11. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **12. AVIS DE MOTION**

### **13. RÈGLEMENTS**

#### **2020-12-268    13.1 Règlement 511-2020 Programme Rénovation Québec (Final)**

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**D'ADOPTER** le projet de règlement 511-2020 Programme Rénovation Québec.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-12-269**     **13.2 Règlement 513-2020 Taxation, tarifications et compensations 2021 (Final)**

Il est proposé par Josée Leclair

**Il est résolu :**

**D'ADOPTER** le règlement final 513-2020 Taxation, tarifications et compensations 2021.

Monsieur le maire demande le vote.

Pour : Louis Bérard, Benoit Desrochers et Serge Perreault

Contre : Claude Houle et Johanne Pagé

**14. ADMINISTRATION**

**2020-12-270**     **14.1 Politique de reconnaissance des organismes – Jardins d'enfants Ste-Élisabeth**

**ATTENDU QUE** la Politique de reconnaissance des organismes et de soutien des organismes communautaires a été adoptée le 1<sup>er</sup> juin 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Jardins d'enfants Ste-Élisabeth a déposé une demande de reconnaissance conforme à la Politique.

Il est proposé par Claude Houle

**Il est résolu :**

**QUE** le conseil municipal reconnaisse le Jardins d'enfants Ste-Élisabeth comme un organisme reconnu et lui octroie les droits et obligations prévus à la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires.

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**2020-12-271**     **14.2 Centre multifonctionnel - Désignation**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à deux consultations publiques le nom de Centre multifonctionnel Gervaise Bélanger, sp a reçu le plus de votes de la population;

**ATTENDU QUE** Mme Gervaise Bélanger, sp a accepté que le nouveau centre multifonctionnel porte son nom;

**CONSIDÉRANT QUE** le centre multifonctionnel sera l'endroit névralgique Sainte-Élisabeth où différentes activités sociales, culturelles et récréatives seront organisées tout au long de l'année.

Il est proposé par Serge Perreault

**Il est résolu :**

**DE** rendre hommage à cette grande dame en donnant son nom au centre multifonctionnel soit « Centre multifonctionnel Gervaise Bélanger, sp»;

**QUE** la directrice générale, Mme Catherine Haulard, soit autorisée à signer tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution;

**Que** cette appellation soit en vigueur dès l'adoption de la présente résolution.

Monsieur le maire demande le vote

Adoptée à l'unanimité.

**2020-12-272 14.3 Déclarations des intérêts pécuniaires - Dépôt**

La directrice générale procède au dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires reçues des membres du conseil suivants :

M. Claude Houle	Siège #1
Mme Johanne Pagé	Siège #3

**2020-12-273 14.4 Calendrier des séances 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Il est proposé par Benoit Desrochers

**Il est résolu :**

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2021, lesquelles se tiendront le troisième lundi de chaque mois et débuteront à 19h00 :

- 18 janvier
- 15 février
- 15 mars
- 19 avril
- 17 mai
- 21 juin
- 19 juillet
- 16 août
- 20 septembre
- 4 octobre
- 15 novembre
- 20 décembre

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*

**15. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres du conseil font rapport de leurs activités

**16. VARIA**



**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2020-12-274**

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Johanne Pagé

**QUE** la présente séance soit levée à 21h08

Monsieur le maire demande le vote.

*Adoptée à l'unanimité*